

Nantes, le 30 septembre 2019

TRANSITION ENERGETIQUE

Développement de l'autoconsommation solaire photovoltaïque en Pays de la Loire : les premières réalisations concrètes



Vendredi 27 septembre, Laurent Gérard, conseiller régional délégué à l'environnement, la transition énergétique, Franck Dumaitre, directeur régional ADEME Pays de la Loire, et Gilles Rollet, directeur régional d'ENEDIS, ont visité l'installation photovoltaïque de la Scène du Marais à Saint-Joachim. Cet équipement, exemplaire en matière de production

énergétique et d'autoconsommation, est une des premières réalisations qui voit le jour à la suite de l'appel à projets « développement d'installations photovoltaïques exemplaires en autoconsommation » lancé en 2017 par la Région et l'ADEME, en partenariat avec ENEDIS.

Dans sa feuille de route sur la transition énergétique, la Région des Pays de la Loire s'est engagée à tripler la production d'énergie renouvelable d'ici 2021 et œuvre pour le déploiement des réseaux énergétiques intelligents, notamment avec le programme SMILE. Cet appel à projets vise à soutenir les installations exemplaires et innovantes en autoconsommation partielle ou totale qui s'inscrivent dans la stratégie des réseaux énergétiques intelligents SMILE (Smart Ideas to Link Energies) de déployer un ensemble cohérent de solutions alternatives et intelligentes.

Un appel à projets fructueux

L'objet de l'appel à projets « développement d'installations photovoltaïques exemplaires en autoconsommation » portait sur le financement des études de faisabilité et des installations photovoltaïques de 9 à 100 kWc de puissance, en autoconsommation partielle ou totale, installées sur des bâtiments publics ou privés en Pays de la Loire, avec de forts besoins diurnes en électricité. Sur près de 100 dossiers déposés, 20 sont lauréats pour la phase étude, soutenue financièrement par l'ADEME, et 25 projets sont retenus pour la phase travaux et reçoivent une aide de la Région qui mobilise une enveloppe totale de 888 792 €.

Des premiers enseignements

Le choix de cibler l'autoconsommation photovoltaïque s'inscrivait dans une logique de test et de validation de solutions innovantes, aussi bien techniquement que du point de vue du modèle économique. En effet, du fait, notamment, des évolutions des prix de l'énergie et des panneaux solaires, mais aussi d'évolutions réglementaires, le modèle de développement du solaire photovoltaïque est en passe d'évoluer fortement. Traditionnellement, les installations injectaient l'énergie produite au réseau électrique (solaire photovoltaïque en injection réseau). Ce modèle de

Nantes, le 30 septembre 2019

développement continue d'exister, mais voit l'émergence d'autres modèles, basée sur une consommation sur place de la production (autoconsommation individuelle, totale ou avec vente du surplus), voire une autoconsommation partagée via une boucle de producteurs et consommateurs locaux (autoconsommation collective).

Les premiers enseignements de l'appel à projets montrent une grande maturité technique, administrative et financière de l'autoconsommation individuelle, tandis que les opérations d'autoconsommation collective sont encore à une phase précoce de leur développement : elles requièrent souvent une ingénierie administrative plus élaborée, et s'appuient sur un modèle économique qui reste à stabiliser. Les retours d'expérience de cet appel à projets auront vocation à alimenter les réflexions, régionales et nationales, pour y parvenir.

« Stockage énergie Saint-Joachim », un projet porté par une ambition locale

Porté par la commune de Saint-Joachim « Stockage énergie Saint-Joachim » figure parmi les 4 projets lauréats en service à ce jour et est, par ailleurs, homologué par SMILE. La commune de Saint-Joachim développe une politique énergétique d'installation de panneaux photovoltaïques sur l'intégralité des toitures des bâtiments publics. Dans le cadre du projet de construction de la salle festive (2000 m²), une centrale aérovoltaïque a été réalisée afin de produire de l'électricité et récupérer de la chaleur sous les panneaux. La production avoisine 140 000 kWh, soit une production supérieure à la consommation des bâtiments situés à proximité. C'est pourquoi, une solution de stockage a été recherchée pour stocker l'énergie produite en surplus.

Les partenaires

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Enedis est une entreprise de service public nouvelle génération, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur 95 % du territoire français continental. Elle est responsable de la continuité et de la qualité de la distribution d'électricité ainsi que l'accès au réseau sans discrimination. En tant qu'acteur public de proximité du système français et à travers la mise à disposition de données énergétiques, Enedis accompagne également les collectivités locales dans leurs projets territoriaux : nouveaux quartiers, développement des énergies renouvelables, autoconsommation, stockage, flexibilité ou bien encore l'essor de la mobilité électrique. L'entreprise prépare le virage technologique du secteur de l'énergie, anticipe l'évolution du mix énergétique français et le rôle du numérique dans la consommation d'électricité.



Nantes, le 30 septembre 2019

Focus appel à projets « développement d'installations photovoltaïques exemplaires en autoconsommation »

- 20 projets lauréats pour la phase étude (financement ADEME).
- 25 projets lauréats pour la phase travaux (financement Région), dont 15 portés par des acteurs privés, et 10 par des acteurs publics.
- Une aide régionale de 888 792 €
- Puissance totale des 25 projets : de 1 642 kWc (moyenne = 66 kWc par projet).
- 50% de projets d'autoconsommation collective, 50% d'autoconsommation individuelle.
- 5 projets intègrent des solutions de stockage de l'énergie (dont St Joachim)
- 11 projets sur 25 sont accompagnés ou homologués dans le cadre de SMILE
- 16 projets en Loire-Atlantique, 6 projets en Vendée, 1 projet dans chacun des autres départements, Mayenne, Sarthe et Maine-et-Loire.
- 4 projets sont déjà en service et 3 sont en phase travaux.

CONTACT PRESSE - Sophie Ferger - sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97

